



Notre réf.: 17142/2021/I/ONM/WMO Unified Data Policy

20 juillet 2021

Objet: Politique unifiée de l'OMM pour l'échange international de données sur le système Terre

Suite à donner: Communiquer au Secrétariat de l'OMM vos observations sur ce projet de document pour le **17 septembre 2021** au plus tard

Madame, Monsieur,

Je me réfère à la [résolution 56 \(Cg-18\)](#) – Politiques et pratiques de l'OMM relatives aux données, aux termes de laquelle le Conseil exécutif était invité à instaurer un processus d'examen des politiques et des pratiques de l'OMM relatives aux données, qui sont énoncées dans la [résolution 40 \(Cg-XII\)](#) – Politique et pratique adoptées par l'OMM pour l'échange de données et de produits météorologiques et connexes et principes directeurs applicables aux relations entre partenaires en matière de commercialisation des services météorologiques, la [résolution 25 \(Cg-XIII\)](#) – Échange de données et de produits hydrologiques, et la [résolution 60 \(Cg-17\)](#) – Politique de l'OMM pour l'échange international des données et des produits climatologiques nécessaires à la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques.

Le Groupe d'étude des questions et politiques relatives aux données (SG-DIP) de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d'information (INFCOM) a élaboré le projet de Politique unifiée de l'OMM pour l'échange international de données sur le système Terre en prenant en compte les observations formulées lors de la [Conférence de l'OMM sur les données](#), qui s'est déroulée en novembre 2020.

Cette politique fait entrer en ligne de compte la [résolution 34 \(Cg-18\)](#) – Réseau d'observation de base mondial, qui est à l'origine de la création d'un réseau d'observation de base mondial visant à mieux répondre aux besoins actuels et futurs en données d'observation destinées à la prévision numérique du temps au plan mondial et à la réanalyse du climat.

Elle inclut également la recommandation formulée par les participants de la troisième partie de la première session de l'INFCOM (12-16 avril 2021) et de la soixante-treizième session du Conseil exécutif (14-25 juin 2021). Lors de ces sessions, il a été recommandé que le Congrès examine la politique unifiée via le projet de résolution fourni en annexe du document [EC-73/Doc. 3.4\(1\)](#), disponible dans la section «[Version provisoire du rapport \(documents approuvés\)](#)» du [site Web dédié à la soixante-treizième session du Conseil exécutif](#).

Outre la recommandation susmentionnée, le Conseil exécutif, à ladite session, a prié l'INFCOM d'établir une liste initiale de données sur le système Terre à échanger en tant que données fondamentales et données recommandées dans le cadre de la nouvelle politique, et de communiquer au Congrès cette liste ainsi que le projet de politique unifiée de l'OMM pour l'échange international de données sur le système Terre. La liste initiale provisoire des données fondamentales peut être consultée [ici](#).

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM

cc: Conseillers en hydrologie

Au nom des participants de la soixante-treizième session du Conseil exécutif, j'invite tous les Membres à communiquer la «Politique unifiée de l'OMM pour l'échange international de données sur le système Terre» aux partenaires nationaux, y compris ceux du secteur privé, afin de favoriser une compréhension mutuelle de cette politique et d'en faciliter l'application.

La procédure d'examen est régie par les dispositions générales du Volume I du *Règlement technique* (OMM-N° 49), aux termes desquelles tout amendement que des Membres ou des organes constituants proposent d'apporter au Règlement technique doit être communiqué à tous les Membres au moins trois mois avant d'être soumis au Congrès.

Je vous saurais gré de communiquer vos observations ou propositions de correction (en les insérant en mode «suivi des modifications» dans le document) au Secrétariat de l'OMM, à l'attention de M. Anthony Rea, Directeur du Département des infrastructures (area@wmo.int), avec copie à M. Lars Peter Riishojgaard, Directeur du Bureau du système Terre relevant du Département des infrastructures de l'OMM (lriishojgaard@wmo.int) et M. Igor Zahumensky, fonctionnaire scientifique (izahumensky@wmo.int), dans les meilleurs délais et au plus tard le **17 septembre 2021**. Le respect de cette échéance nous permettra de réviser le document et d'y intégrer les modifications proposées par les Membres, selon qu'il conviendra, avant la session extraordinaire du Congrès météorologique mondial de 2021, comme le Conseil exécutif l'a demandé à sa soixante-treizième session.

Je vous remercie d'ores et déjà de votre précieuse contribution à cette procédure d'examen. Si vous ou vos experts souhaitez des éclaircissements ou informations complémentaires, ne manquez pas de vous adresser à MM. Rea, Charpentier et Zahumensky.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Wenjian Zhang
pour le Secrétaire général